



# GUIDE TECHNIQUE DE BONNES PRATIQUES EN FAVEUR DE L'AVIFAUNE PRAIRIALE



LE CAS DU  
RÔLE DES GENÊTS



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
ANJOU



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Picardie



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

# Le Rôle des genêts

## Présentation



© L.M. Préau

### CLASSIFICATION

Classe : Oiseaux  
Ordre : Gruiformes  
Famille : Rallidae  
Genre : *Crex*  
Espèce : *crex*  
Nom français : Rôle des genêts  
Nom anglais : *Corncrake*

### CARACTÉRISTIQUES

Taille : 27 – 30 cm  
Envergure : 46 – 53 cm  
Poids ♂ : 135 – 200 g  
Poids ♀ : 120 – 150 g  
Longévité : 2 à 4 ans  
**Statut de présence :  
nicheur estivant**

### IDENTIFICATION

**Le mâle adulte** arbore un sobre manteau brun-jaunâtre, strié de noir sur le dessus des ailes et aux reflets roux sur les flancs. La poitrine est majoritairement grise aux contours nets. Les pattes, d'un gris rosé, présentent un tarse fort. La tête, ornée d'un sourcil gris-bleu, est prolongée par un bec court et fort.



© L.M. Préau

**La femelle** se différencie du mâle par une poitrine aux contours et aux couleurs moins définis et par un sourcil roussâtre.



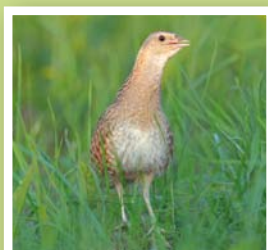
© E. Beslot, LPO Anjou

À l'éclosion, **les poussins** sont couverts d'un duvet noir qu'ils conserveront une vingtaine de jours, ce qui permet souvent de les reconnaître au premier coup d'œil lors des fauches. Ensuite, ils acquièrent leurs premières plumes brunâtres et leur mue devient complète. **Nidifuges**, ils quittent leur nid seulement au bout de 2-3 jours et accompagnent leur mère sur de courtes distances.

### Une espèce protégée !

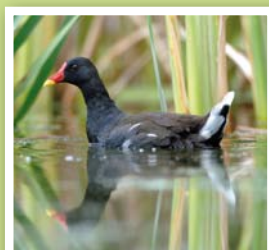
Intégralement protégée en France (arrêté du 29/10/2009)  
Inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux 79/409  
Inscrite à l'Annexe II des Conventions de Berne et de Bonn

## LE RÔLE DES GENÊTS : UN MEMBRE DE LA FAMILLE DES RALLIDÉS



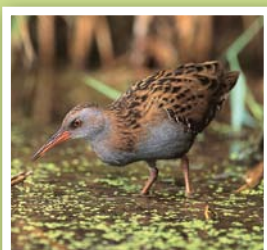
Rôle des genêts (*Crex crex*)

© L.M. Préau



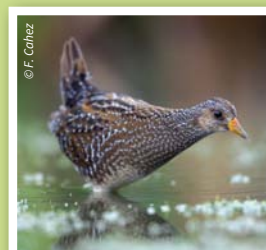
Poule d'eau (*Gallinula chloropus*)

© F. Cochez



Rôle d'eau (*Rallus aquaticus*)

© J.-L. Le Magne



Marouette ponctuée (*Porzana porzana*)

© F. Cochez





# Biologie de l'espèce

## ÉCOLOGIE ET BIOLOGIE

Le Râle des genêts est un oiseau discret qui se déplace à couvert dans les hautes herbes et qu'il est difficile d'observer.

Contrairement aux autres rallidés, il tolère mal la présence d'eau qui l'empêche de nicher dans les prairies et qui affecte également l'abondance de ses ressources alimentaires.

Le Râle des genêts arrive en France à partir de mi-avril mais principalement durant la première quinzaine de mai. Les mâles s'approprient un territoire sur lequel ils se manifestent en chantant afin d'attirer les femelles et éloigner les mâles rivaux.



© L.M. Péreau

## REPRODUCTION – COMPORTEMENT



Le Râle des genêts ne forme pas de couple durable tout au long de la période de reproduction. Les mâles défendent un territoire en émettant un chant râpeux (le fameux « crex-crex ») qui peut s'entendre à près d'un kilomètre. Ce chant constitue le meilleur indice de présence de l'espèce. Il est

généralement émis de nuit mais peut être entendu de jour au printemps. L'activité vocale diminue ensuite rapidement au cours du mois de juillet avec la fin des accouplements.

### La femelle pond 8 à 12 œufs

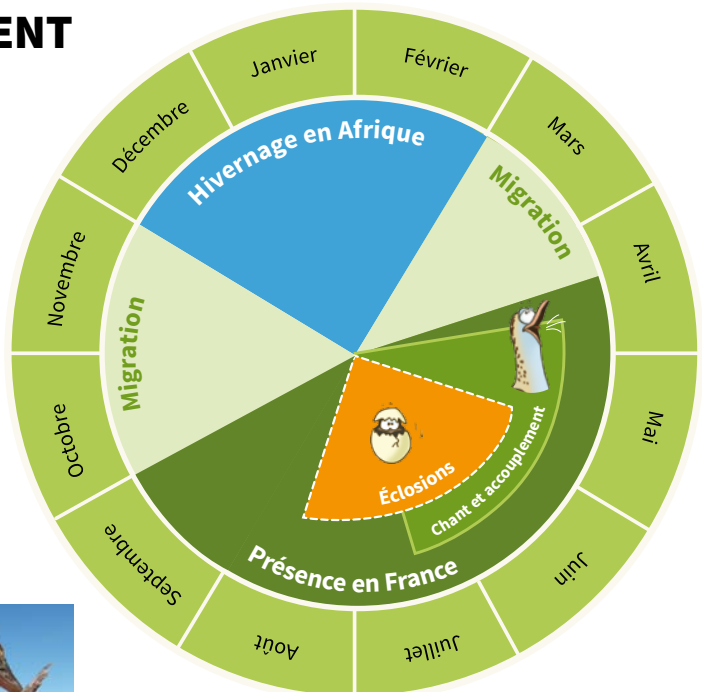
dans un nid assez sommaire, constitué d'une simple dépression au sol garnie de végétaux morts. Les éclosions ont lieu entre mi-mai et fin juillet. L'incubation des œufs s'étale entre 16 et 19 jours et la femelle élève ses petits une douzaine de jours. Ils deviennent ensuite rapidement indépendants. Si les conditions le permettent, elle peut refaire une seconde ponte dans la saison, courant juillet. Des travaux ont montré que ces secondes nichées sont souvent les plus productives, mais malheureusement, elles restent les plus difficiles à mener à terme en raison de l'exploitation des prairies.



Râle des genêts en mue.  
© E. Beslot,  
LPO Anjou

Les Râles des genêts quittent leur site de reproduction entre la fin du mois d'août et début septembre, période à laquelle la mue est complète pour tous les individus.

**Cette mue, qui intervient majoritairement au mois d'août**, concerne l'ensemble des rémiges empêchant les Râles des genêts de voler à cette période.



## RÉGIME ALIMENTAIRE

Le Râle des genêts est omnivore et se nourrit principalement d'invertébrés terrestres tels que les insectes (orthoptères, coléoptères), les gastéropodes et les araignées mais également de végétaux sous forme de graines, notamment en fin d'été avant la migration.

# Statut et répartition

## STATUT DE CONSERVATION UICN\*

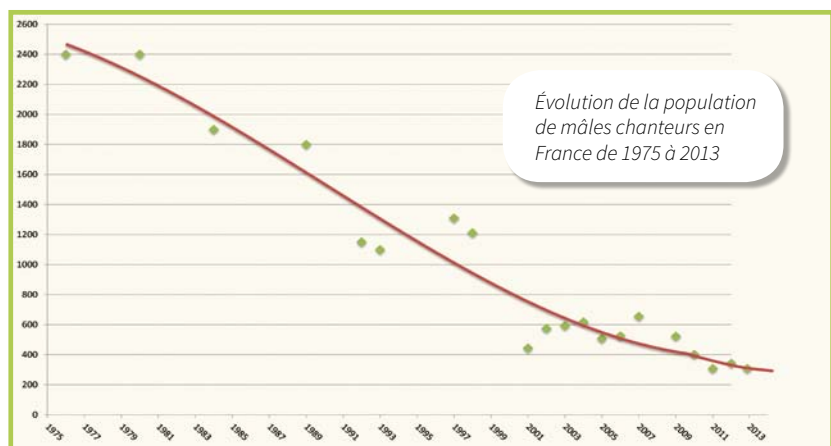
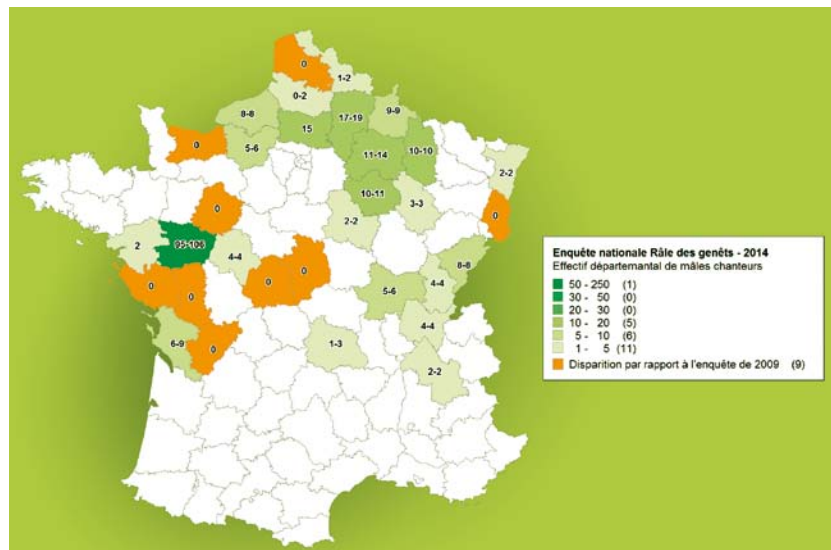
- **Au niveau international**, le Râle des genêts n'est pas considéré comme menacé, en raison des importants effectifs dénombrés en Europe de l'Est et surtout en Russie.
- **Au niveau national**, la situation du Râle des genêts est plus préoccupante. En raison de la forte régression des effectifs au cours de ces dernières décennies, l'espèce est classée « en danger » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France.

## DISTRIBUTION FRANÇAISE

Présent sur la majeure partie du pays à l'exception du Midi il y a 50 ans, il s'est peu à peu concentré sur les grandes vallées alluviales du territoire, où l'agriculture est restée relativement extensive. Les grands sites traditionnels sont situés au cœur des vallées inondables de la moitié nord de la France : en Charente, Loire, Seine, Oise, Meuse, Rhône et Saône.

## EFFECTIFS NATIONAUX

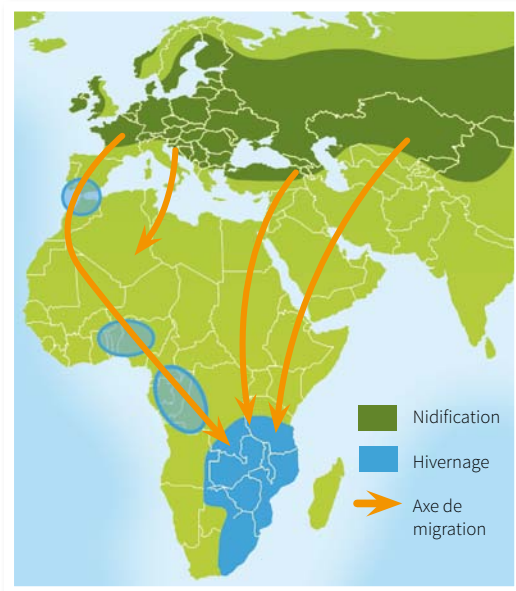
Selon les suivis réalisés depuis les années 1980, la population française de Râle des genêts a décliné de 85 %, passant de 2 000 mâles chanteurs en 1975 à moins de 300 en 2014.



## UN MIGRATEUR TRANSSAHARIEN

**Hivernage** : migrateur au long cours, le Râle des genêts hiverne en Afrique, dans les savanes du sud Soudan, du Botswana et de la Zambie jusqu'en Afrique du Sud. Beaucoup d'individus transitent par l'Égypte, qui constitue un nœud géographique dans ce long périple. Les suivis récents montrent que les individus qui se reproduisent en Europe de l'Ouest transitent par le détroit de Gibraltar et effectuent plusieurs haltes à l'ouest de l'Afrique centrale.

**Nidification** : en France et en Grande-Bretagne, le Râle des genêts occupe l'extrémité ouest de son aire de reproduction. Celle-ci s'étend très largement de l'Europe de l'Est jusqu'au cœur de l'Eurasie.





# Habitat préférentiel

**Le Râle des genêts s'installe dans les couverts herbacés gérés de façon extensive : espèce emblématique des prairies alluviales, plus de 80 % des individus sont recensés en zones inondables.**



## LA PRAIRIE DE FAUCHE

La prairie de fauche est de loin l'habitat le plus favorable (>90 % de fréquentation).

Elle offre le plus souvent la meilleure composition floristique, un cortège de proies diversifié ainsi qu'un couvert végétal assez haut permettant au Râle des genêts de se dissimuler. En vallée

alluviale, une inondation tardive peut toutefois conditionner l'installation du Râle des genêts sur des secteurs périphériques.

## LA PRAIRIE PÂTURÉE

La prairie pâturée est d'une manière générale moins fréquentée. La mise à l'herbe du bétail est souvent plus précoce que la fauche (avril-mai), et induit une perte de couvert rapide. De plus, le piétinement peut occasionner des dégâts

sur les nids. Seul un pâturage à faible chargement, sur des surfaces modestes, et favorisant des zones de refus prolongées dans la saison, permet au Râle des genêts de s'installer, avec plus ou moins de succès.

## AUTRES MILIEUX

- **les jachères et friches** : il s'agissait autrefois d'une zone refuge préférentielle pour l'espèce, aujourd'hui suppléée par les bordures de haies ou petites roselières.
- **des milieux transitoires (écotones) tels que cariçaies, mégaphorbiaies et roselières** : milieux abondamment fréquentés sur le territoire britannique, il sert davantage de zones refuges en France.
- **les éclaircies forestières et jeunes peupleraies** peuvent faire office de zone refuge lors de fauches situées à proximité. L'extension de ces milieux ligneux en vallée alluviale constitue une perte d'habitat.
- **les cultures céréalières** (blé, orge) **ou fourragères** (luzerne) peuvent servir de halte migratoire ou de refuge après la fauche.
- l'espèce peut également se retrouver de façon localisée, en très petits effectifs, sur des **prairies alpines** telles que le Bas-Jura ou le Vercors. Ces habitats occasionnels peuvent dans certaines mesures convenir à la reproduction si leur gestion le permet.



© M.H. Guislain, CEN Picardie

## LES FACTEURS DÉTERMINANTS À L'INSTALLATION

**À l'échelle du paysage**, le Râle des genêts se reproduit dans les milieux ouverts et homogènes formant de vastes complexes prairiaux avec une végétation haute. Cela a notamment pour effet d'atténuer le risque de prédation des nichées.

**La structure verticale de la végétation** semble être déterminante. En effet, de nombreux individus fréquentent des couverts étagés constitués d'une sous-strate basse et pas trop dense surmontée par une haute strate composée de tiges, hampes et autres plantes élevées, qui favorisent leur dissimulation vis-à-vis des prédateurs.



# Activités en vallée alluviale : l'élevage au premier plan

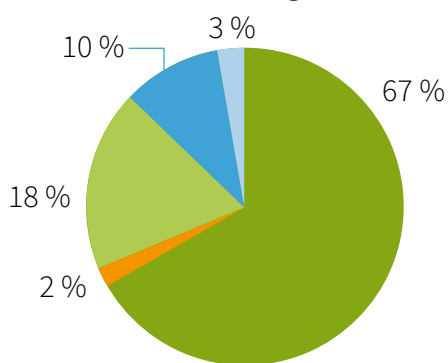
*L'activité d'élevage contribue fortement à la préservation de la biodiversité par le maintien des prairies. Les surfaces en prairie naturelle présentent en effet une plus grande diversité d'espèces végétales et animales. La tendance naturelle pour ce type d'écosystème étant la fermeture progressive du milieu par le développement de ligneux tels que le frêne, la gestion des prairies par la fauche ou le pâturage est indispensable au maintien de ces surfaces en herbes.*

**La prairie** est encore aujourd'hui le milieu le plus fréquent en vallée alluviale. Il est donc vital de maintenir les efforts engagés au maintien de ces surfaces agricoles.

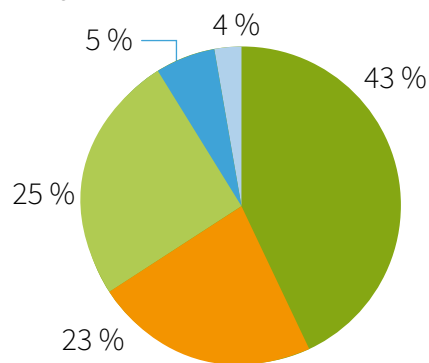


© S. Hennique, LPO Anjou

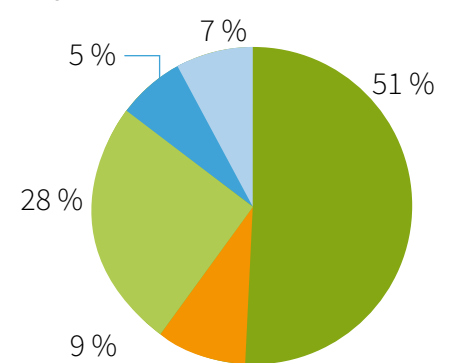
## Basses Vallées Angevines



## Moyenne Vallée de la Charente



## Moyenne Vallée de l'Oise



■ Prairie
 ■ Cultures
 ■ Boisement
 ■ Plan d'eau
 ■ Autres

Source : DOCOB des trois sites Natura 2000

**Indicateur :** La surface en contrat MAE couvre entre 50 % et 70 % des surfaces éligibles sur les trois sites.

## AMÉLIORER LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES PRATIQUES

Les pratiques d'élevage ont connu une intensification majeure au cours des dernières décennies. Cette intensification, couplée à d'autres facteurs tels que l'altération et la perte d'habitat ont conduit à une diminution de la biodiversité au sein des prairies alluviales. Cela est notamment dû à un accroissement progressif de la vitesse de fauche des parcelles, ce qui affecte le taux de survie de la faune.



# Gestion et pratiques encouragées

**Une gestion adaptée des prairies doit permettre de réduire les menaces qui pèsent sur les populations de Rôle des genêts.**

## MAINTENIR DES PRAIRIES NATURELLES

Les prairies naturelles n'ont jamais été retournées ni resemées. Un cortège floristique très diversifié s'y établit spontanément et permet à toute une faune d'y trouver un habitat favorable à son développement. Ces prairies offrent un couvert enherbé pérenne constituant un habitat favorable au Rôle des genêts.

## PRIVILÉGIER LA FAUCHE AU PÂTURAGE

**La gestion d'une parcelle par la fauche** ou par le pâturage aura des conséquences différentes sur la biodiversité des prairies et la structure de la végétation. Le Rôle des genêts fréquente principalement les prairies de fauche qui fournissent un couvert végétal mieux adapté à son mode de vie dans lequel il se déplace tout en restant dissimulé dans les hautes herbes.

**Le pâturage** favorise également une biodiversité spécifique sur les parcelles. La présence des animaux et des bouses est favorable aux insectes coprophages et autres invertébrés, et par conséquent aux oiseaux qui s'en nourrissent. Le taux de chargement conditionne l'aspect, la densité, la composition de la végétation, et la capacité des parcelles à accueillir des oiseaux nicheurs. Cependant, cette pratique ne convient pas aux exigences écologiques du rôle qui n'y trouve pas le couvert et la structure de végétation dont il a besoin.

**La combinaison de ces pratiques** permet d'obtenir une mosaïque d'habitats diversifiée à l'échelle du paysage. Néanmoins, le maintien de complexes de prairies de fauche sur les secteurs les plus favorables à l'espèce est nécessaire pour sa préservation.



© P. Reveillaud, LPO



© M.-H. Guislain, CEN Picardie

## CAS DE LA GESTION MIXTE

**Le pâturage de regain** a un impact limité pour le Rôle des genêts car il intervient suite à la fauche après la période de reproduction.

**A l'inverse, le déprimage** est largement défavorable car il intervient au moment où les Rôles des genêts arrivent de migration. De plus, il entraîne une augmentation de la densité de la végétation qui risque d'affecter les déplacements des individus cantonnés dans les prairies.



## CONCILIER FAUCHE, PROTECTION DU RÔLE DES GENÊTS ET BIODIVERSITÉ

### *Favoriser la fauche tardive*

**La date de la fauche joue un rôle prépondérant dans le succès de reproduction de l'espèce et la survie des jeunes.** En effet, si celle-ci intervient trop précocement, cela risque d'engendrer la destruction des nids ou la mort des poussins qui ne sont pas en âge d'échapper à la faucheuse. Plus la date de fauche est reculée, plus le nombre de jeunes conduits à l'envol par la femelle augmente. Les études ont mis en évidence une relation entre le taux de déclin d'une population de Rôle des genêts et la date moyenne de fauche. L'application de fauches tardives est donc un élément primordial à promouvoir pour la préservation de l'espèce. **En France, une date minimale de fauche au 15 juillet est préconisée**, elle correspond approximativement à la période à laquelle les jeunes issus des premières pontes sont capables de voler.



Les zones non fauchées sauvent les nichées et permettent aux jeunes rôles des genêts de finir leur croissance © L-M. Préau

**La date de la fauche est également un facteur déterminant dans la biodiversité floristique des prairies.** Une fauche tardive permettra à un plus grand nombre d'espèces de mener à bien leur fructification et donc de se renouveler d'une année sur l'autre. Ces espèces à phénologie tardive vont

progressivement renouveler le cortège floristique au cours de l'été et permettre le maintien d'une valeur fourragère intéressante. Entre autre, une biodiversité floristique élevée est corrélée avec une forte abondance en insectes et autres invertébrés qui constituent une part importante des ressources alimentaires du Rôle des genêts.

### Exemples d'espèces à phénologie tardive



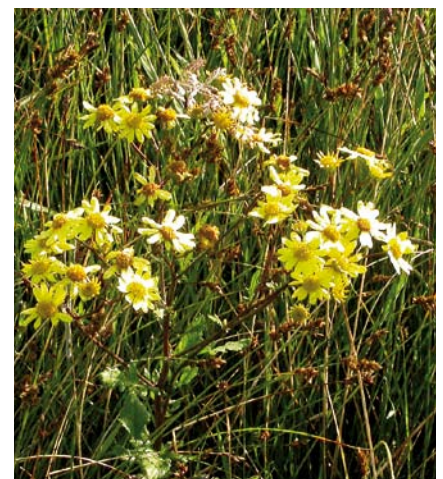
***Oenanthe fistulosa***

© J. Terrisse, LPO



***Gratiola officinalis***

© J. Terrisse, LPO



***Senecio aquaticus***

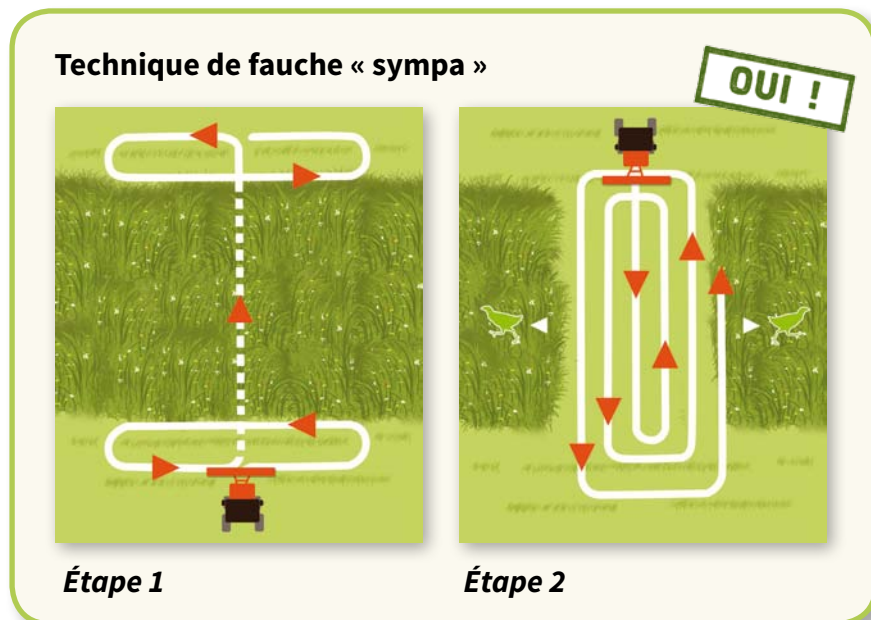
© J. Terrisse, LPO





### Pratiquer la fauche « sympa »

La technique de fauche est également un paramètre majeur. L'application d'une fauche dite « sympa » peut permettre d'améliorer la survie des Râles des genêts, mais également de nombreuses autres espèces (perdrix, cailles, lièvres...).



**Cette pratique consiste à maintenir une vitesse de fauche entre 4 et 8 km/h** afin de faciliter la fuite des animaux devant la faucheuse.

De plus, la mise en place d'une **fauche centrifuge**, c'est-à-dire de l'intérieur vers l'extérieur de la parcelle, va permettre de repousser la faune vers les bordures. Il est préférable de **ne pas détourner** l'ensemble de la parcelle mais seulement deux extrémités car le Râle des genêts est plutôt réticent à traverser des bandes de végétation coupées.

### Utiliser la barre d'effarouchement

L'utilisation d'une barre d'effarouchement devant la barre de coupe est une technique encore peu développée mais prometteuse. Celle-ci peut-être constituée de chaînes (simples ou doubles) ou de dents de faneuse et a pour objectif de stimuler la fuite des animaux tapis au sol en les repoussant ou en les effrayant avec le bruit et les vibrations que cela génère. L'efficacité de cette méthode a été avérée, mais elle est difficile à estimer par les exploitants, car la faune qui s'échappe dans les hautes herbes est difficilement observable. Elle apporte un plus dans la protection de la faune, tout en étant jugée peu contraignante par bon nombre d'agriculteurs qui l'ont expérimentée.



© P. Reveillaud, LPO

## Maintenir des bandes refuges

**Lors de la fauche des prairies, il est possible de maintenir en herbe une partie de la parcelle** qui servira alors de refuge pour la faune, et notamment pour le Râle des genêts. Pour que ce système soit efficace, la fauche centrifuge doit être réalisée en planche, de manière à repousser la faune vers cette bande refuge.

Cette mesure se traduit dans le cahier des charges des nouvelles MAEC par **le maintien d'une bande non fauchée de 6 à 9 mètres de large.**

La localisation de cette bande refuge doit se faire de la manière la plus pertinente en fonction de la répartition des mâles chanteurs de Râle des genêts et la configuration du terrain. Elle peut être déplacée d'une année sur l'autre.

Il est autorisé de faucher cette bande refuge à la fin de l'été, une fois que les jeunes sont suffisamment âgés pour s'envoler. Dans ce cas, **il est nécessaire d'exporter le fourrage** car un simple broyage, s'il est répété, risque d'affecter la biodiversité de cette partie de la parcelle pour les années à venir.

En servant d'habitat pour l'ensemble de la faune des prairies, cette bande refuge va également jouer un rôle de **réservoir en ressources alimentaires essentiel pour les passereaux** prairiaux tels que la Bergeronnette printanière, le Târier des prés, le Bruant proyer ou la Cisticole des joncs.



© M.-H. Guislain, CEN-Picardie



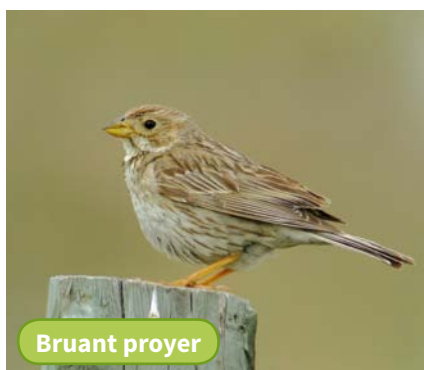
Bergeronnette printanière

© F. Crosset



Târier des prés

© F. Crosset



Bruant proyer

© F. Crosset



Cisticole des joncs

© A. Barreau





## Limiter des fertilisants et autres intrants

L'utilisation de fertilisants, qu'ils soient organiques ou inorganiques, a des conséquences sur la composition floristique de la parcelle. L'apport d'azote dans le sol permet une pousse plus précoce mais sélectionne les espèces à croissance rapide. La biodiversité en est fortement affectée, entraînant la disparition des espèces patrimoniales.

Par ailleurs, la fertilisation affecte la structure de la végétation, paramètre essentiel dans la sélection de l'habitat par le Rôle des genêts. Elle est à l'origine d'une augmentation de la densité de la végétation, ce qui, lorsqu'elle devient trop importante, entrave les déplacements du Rôle des genêts. De plus, elle entraîne une homogénéisation de la végétation au sein de la parcelle.

La combinaison de ces impacts va a fortiori diminuer la biodiversité en invertébrés, qui constituent une part majeure du régime alimentaire du Rôle des genêts. Celle-ci sera d'autant plus affectée en cas d'utilisation de pesticides.

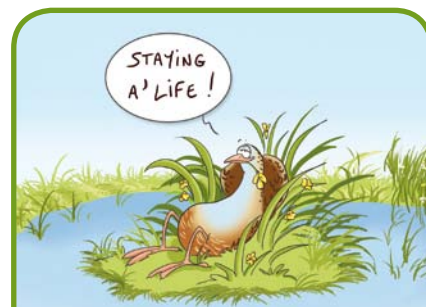
## Préserver la topographie et le caractère humide des prairies

Plus le relief d'une parcelle est varié (dépressions, bosses, zones inondables, zones en pente), plus elle pourra accueillir une flore et une faune diversifiées, inféodées à chacun de ces habitats. Bien sûr, la parcelle doit aussi être gérée de façon extensive (pas de traitement, pâturage instantané faible) pour une meilleure efficacité. Il est également important de pouvoir garder certaines zones en eau sur la parcelle pour permettre le maintien d'une flore et d'une faune diversifiées au printemps.

La modification du relief de la parcelle et l'installation de drains, rigoles, pour assécher l'endroit est donc à éviter. Les prairies inondables jouent aussi un rôle dans la gestion des crues et la qualité de l'eau en permettant un écoulement naturel de l'eau.



© S. Hurault, LPO



### LES VOIES D'AMÉLIORATION DANS LES CAHIERS DES CHARGES DES NOUVELLES MAE

- Orienter des niveaux de contrat selon des **secteurs prioritaires** (en fonction de la distribution des mâles chanteurs notamment).
- **Retarder les fauches sur tous les types de contrats** (avec un maximum de fauches assurées après le 15 juillet).
- **Maintenir une mesure de pâturage** indispensable à l'activité d'élevage sur les secteurs les moins favorables au Rôle des genêts.
- Rendre la **bande refuge obligatoire** sur les niveaux de contrats les plus faibles.

# Les sites du programme et vos interlocuteurs

*Le Programme LIFE + dédié au Rôle des genêts (sept. 2011- déc. 2015) vise à enrayer le déclin du Rôle des genêts dans les trois bastions historiques de sa présence : la Moyenne Vallée de la Charente, la Moyenne Vallée de l'Oise et les Basses Vallées Angevines. Le Programme LIFE a notamment permis d'importantes acquisitions, le test de mesures innovantes (barres d'effarouchement, mesures d'urgence) et l'évolution des MAE adaptées à la biologie du Rôle des genêts. La pérennisation des résultats de ce Programme dépend de la responsabilisation de l'ensemble des acteurs concernés.*

## MOYENNE VALLÉE DE LA CHARENTE

Surface totale site N2000 : 7 000 ha  
Surface de prairies éligible : 2 650 ha  
Surface en contrat MAE : 2 300 ha

**Contact : LPO - 05.46.82.12.34**



© P. Reveillaud, LPO

## BASSES VALLÉES ANGEVINES

Surface totale site N2000 : 9 200 ha  
Surface de prairies éligible : 6 250 ha  
Surface en contrat MAE : 4 000 ha

**Contact : LPO Anjou - 02.41.44.44.22**



© S. Hennique, LPO Anjou

## MOYENNE VALLÉE DE L'OISE

Surface totale site N2000 : 5 892 ha  
Surface de prairies éligible : 3 000 ha  
Surface en contrat MAE : 1 650 ha

**Contact : CEN Picardie - 03.23.80.29.32**



© CEN Picardie

Vous avez entendu un Rôle des genêts durant le printemps ? Vous observez des individus durant votre fauche ? Vous souhaitez contractualiser des mesures en fauche tardive ? **N'hésitez plus et entrez en contact avec vos interlocuteurs locaux !**

Pour plus d'information : <http://www.rale-des-genets.fr/>

